



Achat parcelle sur terrain comprenant 8 lots

Par **jomana**, le **26/11/2009** à **21:48**

Bonjour,
J'envisage d'acheter une parcelle de 1000 M2 sur un terrain comprenant 08 lots à la vente. Le propriétaire du terrain a obtenu un CU positif. Est-ce qu'il est dans l'obligation ou non de viabiliser chaque lot avant la vente sachant que le tout à l'égout longe le terrain ? Est-ce qu'il a l'obligation de faire le chemin d'accès à ces lots ? J'ai contacté le propriétaire et il me soutient qu'il n'a pas l'obligation de le faire alors que j'ai pourtant entendu parlé d'une "DEMANDE DE LOTISSEMENT" à faire en mairie. Merci pour votre réponse.

Par **fabienne034**, le **27/11/2009** à **07:45**

Bonjour,
Un lotissement doit être aménagé et les mairies y tiennent sinon les frais sont à leur charge !
pour tout savoir sur la vente immobilière : <http://www.fbls.net/modelevente.htm>